

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Date d'émission: 17/03/2023

Date de révision: 17/03/2023

Remplace la version de: 16/12/2022

Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Article

Li-Ion Battery 16S3P ANR26650 for FX 3-A tool Nom

Code du produit **BU Direct Fastening**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel Réservé à un usage professionnel Utilisation de la substance/mélange Piles et accumulateurs électriques

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Service établissant la fiche technique **Fournisseur** Hilti France S.A.S. Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH

126 rue Gallieni Hiltistraße 6

DE-86916 Kaufering FR-92100 Boulogne-Billancourt France Deutschland

T+33 825 01 05 05 T +49 8191 906876 fr-contactez-nous@hilti.com anchor.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum – 24h Service

+41 44 251 51 51 (international)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)	65 Boulevard Richard Lenoir 75011 Paris	+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés

Les substances contenues dans les batteries sont confinées dans des contenants métalliques hermétiquement scellés, conçus de façon à résister à la pression et la température survenant dans des conditions normales d'utilisation. Par conséquent, dans des conditions normales d'utilisation, il n'y a aucun risque d'inflammation ou d'explosion, ni risque d'écoulement des substances constitutives.

Si les pôles des batteries devaient entrer en contact avec d'autres métaux, il pourrait se produire un dégagement de chaleur ou une fuite d'électrolyte. L'électrolyte est une substance inflammable. En cas de fuite d'électrolyte, écarter immédiatement le bloc-accu de la proximité de flammes nues.

En cas d'utilisation abusive du bloc-accu avec une charge électrique excessive, en présence de feu ou soumis à des chocs mécaniques, un clapet de décompression s'ouvre. Dans des cas extrêmes, le boîtier de l'accu se casse et les substances constitutives sont libérées.

En cas d'incendie, il y a risque de dégagement de vapeurs agressives.

Ne contient pas de substances PBT/vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques

Bloc-accu aux ions lithium rechargeable :

Contenu énergétique (Wh)

16S3P ANR26650 396

Ce produit contient une électrode positive (lithium-fer-phosphate), une électrode négative

(graphite), un électrolyte et un liant.

La forme physique du produit, cependant, empêche toute exposition aux travailleurs dans

des conditions d'utilisation normales.

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général Le produit contient un électrolyte organique. Si l'électrolyte devait s'écouler du bloc-accu, il

convient de prendre les mesures décrites ci-après.

Premiers soins après inhalation Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter

éventuellement un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon

doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter

un médecin.

Premiers soins après contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la

rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Refroidir piles et accumulateurs par jet d'eau. En cas d'incendie à proximité: Utilisez un

agent extincteur adapté à un feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie L'eau ne peut pas éteindre les batteries enflammées, mais refroidit les batteries

avoisinantes et pemettra de contrôler la propagation de l'incendie. Une fois enflammées, les batteries brûlent en totalité. Pratiquement toutes les batteries au lithium ayant pris feu, sont maîtrisées en les aspergeant d'eau. Cependant, le contenu de la batterie va réagir avec l'eau pour former de la vapeur d'hydrogène. Dans un espace confiné, une cartouche d'hydrogène gazeux peut former un mélange explosif. Dans ce cas, il est recommandé

d'utiliser des agents capables d'étouffer le feu.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. L'eau peut réagir avec l'hexafluorophosphate de lithium libéré pour former du fluorure d'hydrogène très

toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors

du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre

l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Isoler du feu, si

possible, sans prendre de risques inutiles.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence Aérer la zone

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

17/03/2023 (Version: 2.1) FR - fr 3/11



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage et à un usage

professionnel.

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Mesures d'hygiène

Lieu de stockage

Ne pas imprégner d'eau ou d'eau de mer. Ne pas les exposer à des agents oxydants forts.

Ne pas les exposer à d'importants chocs mécaniques ni les lancer.

Les cellules ne doivent en aucun cas être désassemblées, modifiées ou déformées. Ne jamais relier les pôles positif et négatif à un matériau conducteur électrique. Utiliser uniquement les chargeurs / outils électriques spécifiés par Hilti pour charger ou

décharger la batterie.

Ne pas jeter dans le feu ou exposer à des températures élevées (> 85° C).

Ne jamais relier les pôles positif et négatif à un matériau conducteur électrique. Veuillez la

charger à des températures comprises entre 0 °C et 45 °C.

Veuillez la décharger à des températures comprises entre -20 °C et +60 °C.

Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'humidité.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage -20 – 45 °C (humidité: 0% - 80%) Informations sur le stockage en commun Ne pas conserver avec de l'eau.

Ne pas stocker ensemble avec des matériaux électro-conducteurs.

Le bloc-accu doit être stocké à une capacité de 30 à 50 %.

Éviter tout stockage dans des zones chargées d'électricité statique.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation appropriée. Le produit contient un électrolyte organique. Si l'électrolyte devait s'écouler du bloc-accu, il convient de prendre les mesures décrites ci-après.



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:





8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection des mains:

Porter des gants de protection.

Protection des mains					
Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,12		EN ISO 374

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide Couleur Gris(e). Odeur Pas disponible Seuil olfactif Pas disponible Point de fusion Pas disponible Point de congélation Pas disponible Point d'ébullition Pas disponible Inflammabilité Pas disponible

Propriétés explosives Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

Limite inférieure d'explosion

Non applicable
Limite supérieure d'explosion

Point d'éclair

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition
pH

Pas disponible
pH solution

Viscosité, cinématique

Non applicable

Non applicable

Pas disponible

Pas disponible

Non applicable



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Pas disponible Pas disponible
Pas disponible
Pas disponible
Pas disponible
Pas disponible
Non applicable
Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Eau, humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matériaux conducteurs, eau, eau de mer, agents oxydants forts et acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Toxicité aiguë (cutanée)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Toxicité aiguë (Inhalation)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Cancérogénicité Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Toxicité pour la reproduction Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

11.2.2. Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

Autres informations

Le produit contient un électrolyte organique. Si l'électrolyte devait s'écouler du bloc-batterie, les effets suivants connus pourraient être constatés en cas de contact:Irritation: sévèrement irritant pour les yeux,Irrite fortement la peau,Irritation: peut irriter le système respiratoire. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires

Les blocs-batteries usagés ne doivent en aucun cas être mis au rebut dans la terre. Les cellules risquent en effet de corroder et de l'électrolyte peut s'écouler.



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

Ecologie - déchets

Code catalogue européen des déchets (CED)

Code HF

Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.

Éviter le rejet dans l'environnement.

16 06 05 - autres piles et accumulateurs

20 01 34 - piles et accumulateurs autres que ceux visés à la rubrique 20 01 33 HP3 - "Inflammable":

- déchet liquide inflammable: déchet liquide ayant un point d'éclair inférieur à 60 °C ou déchet de gazoles, carburants diesel et huiles de chauffage légères dont le point d'éclair est
 55 °C et ≤ 75 °C;
- déchet solide ou liquide pyrophorique inflammable: déchet solide ou liquide qui, même en petites quantités, est susceptible de s'enflammer en moins de cinq minutes lorsqu'il entre en contact avec l'air
- déchet solide inflammable: déchet solide qui est facilement inflammable, ou qui peut provoquer ou aggraver un incendie en s'enflammant par frottement.
- déchet gazeux inflammable: déchet gazeux inflammable dans l'air à 20 °C et à une pression normale de 101,3 kPa;
- déchet hydroréactif: déchet qui, au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables en quantités dangereuses;
- autres déchets inflammables: aérosols inflammables, déchets auto-échauffants inflammables, peroxydes organiques inflammables et déchets autoréactifs inflammables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID		
14.1. Numéro ONU ou num	14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification					
UN 3480	UN 3480	UN 3480	UN 3480	UN 3480		
14.2. Désignation officielle	de transport de l'ONU					
PILES AU LITHIUM IONIQUE	LITHIUM ION BATTERIES	Lithium ion batteries	PILES AU LITHIUM IONIQUE	PILES AU LITHIUM IONIQUE		
Description document de t	ransport					
UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A, (E)	UN 3480 LITHIUM ION BATTERIES, 9	UN 3480 Lithium ion batteries, 9A	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A		
14.3. Classe(s) de danger p	our le transport					
9A	9A	9A	9A	9A		
14.4. Groupe d'emballage	14.4. Groupe d'emballage					
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)

Dispositions spéciales (ADR) 230, 310, 348, 376, 377, 387, 636

Quantités limitées (ADR) Quantités exceptées (ADR) E0

P903, P908, P909, P910, P911, LP903, LP904, LP905, LP906 Instructions d'emballage (ADR)

Catégorie de transport (ADR) Е Code de restriction en tunnels (ADR)

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) 230, 310, 348, 376, 377, 384, 387

Quantités limitées (IMDG) Quantités exceptées (IMDG) E0

Instructions d'emballage (IMDG) P903, P908, P909, P910, P911, LP903, LP904, LP905, LP906

N° FS (Feu) F-A N° FS (Déversement) S-I Catégorie de chargement (IMDG) Α Arrimage et manutention (Code IMDG) SW19

Propriétés et observations (IMDG) Electrical batteries containing lithium ion encased in a rigid metallic body. Lithium ion

batteries may also be shipped in, or packed with, equipment. Electrical lithium batteries may cause fire due to an explosive rupture of the body caused by improper construction or

reaction with contaminants

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo FO

(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) Forbidden Quantité nette max. pour quantité limitée avion Forbidden passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers et cargo

Forbidden

(IATA) Quantité nette max. pour avion passagers et cargo

Forbidden

(IATA) Instructions d'emballage avion cargo seulement See 965

(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)

See 965

Dispositions spéciales (IATA) A88, A99, A154, A164, A183, A201, A213, A331, A334, A802

Code ERG (IATA) 12FZ

Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) M4

230, 310, 348, 376, 377, 387, 636 Dispositions spéciales (ADN)

Quantités limitées (ADN) Quantités exceptées (ADN) E0 Equipement exigé (ADN) PΡ Nombre de cônes/feux bleus (ADN)



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Transport ferroviaire

Code de classification (RID) M4

Dispositions spéciales (RID) 230, 310, 348, _376, 377, 387, 636

Quantités limitées (RID) 0
Quantités exceptées (RID) E

Instructions d'emballage (RID) P903, 908, 909, P910, P911, LP903, LP904, LP905, LP906

Catégorie de transport (RID) 2
Colis express (RID) CE2
Numéro d'identification du danger (RID) 90

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non applicable.

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non applicable.

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles



Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

RUBRIQUE 16: Autres informations

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Indications de changement					
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques		
	Général	Modifié	Format UE de FDS selon le RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION		
1	Nom commercial	Modifié			
14	Informations relatives au transport	Modifié			

SDS EU HILTI